

HORAIRE DE LA MAIRIE

Horaires d'ouverture au public:
lundi, mardi, jeudi et vendredi : 14h à 16h
Mercredi : fermée
Permanences des élus:
lundi et vendredi de 18h à 19h
Compte Facebook : Mairie de Mareuil la Motte
Site Internet: mareuil-la-motte.fr

Contact

Secrétaire : Marie-Laure BOUVET

Adresse : 1, rue de la Place

60490 Mareuil-la-Motte

Téléphone : 03 44 42 53 07

Mail : mairie.mareuillamotte@wanadoo.fr

Janvier 2023
N°27

DEPARTEMENT DE L'OISE
ARRONDISSEMENT DE COMPIEGNE
CANTON DE THOUROTTE



Mairie de Mareuil-la-Motte
1, rue de la Place
60490 MAREUIL-LA-MOTTE
Tél.: 03 44 42 53 07

COMMUNE DE MAREUIL-LA-MOTTE



Bulletin d'informations municipales

Le mot des associations



JeTuLis

c'est qui ? C'est quoi ?

JeTuLis est une association mareuilloise créée en l'an 2000. Elle rassemble une poignée de bénévoles actifs ou retraités faisant vivre la bibliothèque de Mareuil.

Depuis 22 ans, les différents conseils municipaux soutiennent et financent ce lieu de culture, d'échanges, de rencontres et de partage.

Grâce à cela, aux bénévoles et au partenariat avec la Médiathèque Départementale de l'Oise, un accès à moindre coût (3€ ou 5,50€ par an par famille) à des milliers de livres, CD et DVD est possible pour tous.

Gaël, Murielle, Chantal, Marie-Claire, Michèle, Noémie, Jessica, Marie et Sylvia accueillent le public les mercredis (17h30/19h) et les samedis (10h30/12h) ainsi que les élèves de Mareuil et leurs maîtresses un jeudi sur deux.

En fonction des possibilités des bénévoles, des actions ponctuelles sont mises en place et permettent de participer au dynamisme du village (Nuit de la lecture, Festival d'automne du Conte de l'Oise, participation au Village de Noël).

Alors voilà, ce qu'est JeTuLis ;-)

Si vous souhaitez emprunter des livres, CD, DVD, nous rejoindre en tant que bénévole ou simplement discuter, n'hésitez pas à venir au premier étage de la mairie, à nous contacter par mail (jetulismareuil@outlook.fr) ou nous suivre sur la page facebook.

Toute l'équipe vous souhaite une belle et heureuse année 2023.

Affectueusement.



Theatrum

Après une merveilleuse année 2022, où notre pièce "le retour aux fourches" a été, comment dire, un succès ! Soyons humbles ☐☐!! Nous vous préparons une nouvelle pièce, qui nous espérons, vous sera présentée en fin d'année 2023, elle s'intitule "allez, on danse". En attendant, nous continuons à jouer notre pièce actuelle avec de prochaines dates que nous vous communiquerons via les réseaux sociaux !

Theatrum vous souhaite une très belle année 2023 remplie de bonheur, d'amour et surtout de rires !! A très bientôt

Gaël, Jessica, Magali, Marjorie, Séverine, Stéphanie, Véronique et Jean-Paul



Ches Amuzeux

Au fil de l'eau, sur les sentiers, les lieux historiques, sur les places des villages ou encore dans les salles des fêtes, les écoles et les EHPAD, les AMUZEUX (association loi 1901, siège social à Mareuil-la-Motte) apportent depuis quelques années maintenant leur petit grain de sel, de bonne humeur et/ou d'émotions.

Nos dernières interventions ont été une participation en collaboration avec la communauté de communes du Pays des Sources à « un village, un feu » de Gournay sur Aronde. Nous serons également présents à la randonnée gourmande à la base nature d'Elincourt Sainte Marguerite en novembre 2023. A très bientôt pour sourire, fredonner, danser parfois surtout nous « amuser » ensemble et bonne année à tous.

Dans ce numéro :

Mot de la Maire

Compte rendu réunion
du conseil municipal
du 3 octobre 2022

Informations diverses :

- Contact
- Le mot des associations



Mot de madame la Maire

Mesdames, messieurs,

En ce début de nouvelle année le conseil municipal et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite dans tous vos projets.

Cette année 2022 a connu la reprise des manifestations du village et je remercie tous ceux qui ont permis la réussite de ces rencontres.

Pour cette année, les travaux de lutte contre les inondations sont terminés : bassin de rétention et pose d'une buse supplémentaire sur la place joueront leur rôle en cas de forts orages. C'est un confort de sécurité pour tout le village. Autre modification importante : l'éclairage public, tous les luminaires sont équipés de LED.

Courant 2023, en fonction de ce que nous permettra notre budget, nous continuerons à améliorer la sécurité et l'embellissement du village. L'accent va être mis sur les économies d'énergie : la rénovation énergétique de nos bâtiments communaux devient une priorité.

L'école compte 74 élèves depuis la dernière rentrée et maintient son effectif comme au périscolaire.

En 2022 : 9 naissances, 3 mariages, 2 pacs et 4 décès ont été enregistrés. Notre commune continue de s'agrandir régulièrement.

Nous reprenons cette année « les vœux du maire » : ce sera le vendredi 27 janvier 2023 à 19H à la salle des fêtes. Vous êtes cordialement invités à partager ce moment de convivialité.

Je vous renouvelle tous mes vœux pour 2023.

Bien cordialement,

Michèle Swynghedauw, maire

Ça s'est passé chez nous...



Conseil municipal

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 OCTOBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux le trois octobre à dix-neuf heures trente, le conseil municipal, légalement convoqué s'est réuni, en la salle de la mairie, sous la présidence de Mme SWYNGHEDAUF Michèle, maire.

Étaient présents : MM. SWYNGHEDAUF Michèle, PILLOY Roger, BOMY Dominique, BOILEAU Jean-Marc, MATHIEU Jean-Marie, BUKWA Gérald, LEROY Gabriel, MATRAN Frédéric, DECAUX Charline, FOULON Ludovic, BOMY Alexandre, VINCENT Virginie et GUILBERT Gaël formant la majorité des membres en exercice.

Était absent : M. BRACONNIER Jean-Paul

Convocation du 26.09.2022 Membres en exercice : 14 Présents : 13 Votants : 13

Madame la maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

M. BOMY Dominique a été nommé secrétaire de séance

Le compte rendu de la séance du conseil municipal du 4 juillet 2022 est approuvé à l'unanimité.

Délibération n°1**Cession du bail rural de M. BLOND Serge au profit de son fils BLOND Guillaume**

Madame la Maire informe le Conseil du souhait de M. BLOND Serge, suite à sa mise en retraite, de voir le bail rural qu'il a passé avec la Commune, faire l'objet d'une cession au profit de son fils BLOND Guillaume

Cette cession concerne la parcelle cadastrée :

1. Les Communes du Facq Feu (ZH7)..... 3 ha00

Soit une superficie totale de 3ha00

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne son accord pour la cession du bail rural de M. BLOND Serge, commençant à courir au 11 novembre 1990 pour 12 années, reconductibles, au profit de son fils M. BLOND Guillaume, et autorise Madame la Maire à signer toute pièce relative à cette affaire. Un nouveau bail sera établi à l'issue de la durée du bail en cours soit au 10 novembre 2026.

Délibération n°2**Cession du bail rural de M. DEWEER Ghislain au profit de sa fille DEWEER Céline**

Madame la Maire informe le Conseil du souhait de M. DEWEER Ghislain, suite à sa mise en retraite, de voir le bail rural qu'il a passé avec la Commune, faire l'objet d'une cession au profit de sa fille DEWEER Céline épouse BOYER.

Cette cession concerne les parcelles cadastrées :

1. Les Communes des Carrières (ZI16).... 1ha30a00ca
2. Le Bois d'Usages de Mareuil (ZH8)..... 3ha41a04ca
3. Le Muid de Gury (ZI41)..... 1ha50a00ca

Soit une superficie totale de 6ha21a04ca

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne son accord pour la cession du bail rural de M. DEWEER Ghislain, établi au 1 novembre 2004 pour 12 années, reconductibles, au profit de sa fille Mme DEWEER Céline épouse BOYER, et autorise Madame la Maire à signer toute pièce relative à cette affaire. Un nouveau bail sera établi à l'issue de la durée du bail en cours soit au 10 novembre 2028.

Délibération n°3**Remplacement de l'alarme mairie**

Madame la maire présente au conseil les devis établis pour le remplacement de l'alarme de la mairie.

Après étude des devis et en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de faire l'acquisition du matériel nécessaire à la protection de la mairie auprès de la société VERISURE qui se chargera de l'installation pour un montant de 955,20€ TTC et d'opter pour un abonnement de 82,80 € TTC avec engagement sur 3 ans.

Délibération n°4**Réforme des modalités de publicité des actes**

Madame la maire rappelle au conseil que la réforme des modalités de publicité des actes a pris effet au 1^{er} juillet 2022 et qu'il convient de choisir le mode de publication de ceux-ci.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'opter pour une publication des actes par voie d'affichage.

Délibération n°5**Régularisation de la dissolution de l'AFR**

Madame la maire fait part au conseil qu'une procédure de dissolution de l'AFR a été engagée en 2011 mais qu'il convient de régulariser cette situation par un acte administratif.

A cet effet, 5 noms de propriétaires exploitants ou non doivent être transmis à la chambre d'agriculture. Le conseil désigne les personnes suivantes pour représenter le bureau AFR si besoin en était : M. BUKWA Gérald, M. BOMY Alexandre, M. PILLOY Roger, M. DOUYERE Gérald et M. BOURSIER Denis.

Informations diverses

Jouets de Noël : Les enfants de l'école choisiront le jouet qui leur sera remis lors de la fête des écoles. Les enfants non scolarisés ainsi que les collégiens recevront un bon cadeau d'une valeur de 30 €.

Vandalisme sur l'armoire EP de l'abri bus : Le conseil est informé qu'un nouvel acte de vandalisme a été constaté sur la porte de l'armoire EP. Les mises en service forcées de l'horloge ont détériorées cette dernière qui a du être changée pour un montant de 600 € à charge de la commune.

Panneaux de signalisation au hameau de St Claude : les panneaux d'entrée et de sortie du hameau seront mis en place par l'UTD.

Changement des poteaux bois rue de la Caisse et rue des étangs : les poteaux SICAE en bois seront remplacés par des poteaux béton dans ces deux rues à compter de fin octobre.

La carrière communale de Mareuil - la - Motte

La carrière communale de Mareuil-la-Motte est un site historiquement exploité pour l'extraction de blocs de construction. Cette carrière n'abrite plus d'activité économique aujourd'hui. Depuis les années 1994, elle fait l'objet de suivis scientifiques des populations hivernantes de chiroptères. La commune en a par ailleurs confié la gestion au Conservatoire d'espaces naturels Hauts-de-France.

Prospection hivernale du 16 février 2022 :

On remarque la dominance du Murin à oreilles échancrées et du Petit Rhinolophe respectivement 43 individus (36.4%) et 42 individus (35.6%). Viennent ensuite les Murins du groupe moustaches (14 individus, 11.9%) et le Murin de Natterer (12 individus, 10.2%). Suivent, en moindre effectif le Murin de Daubenton (2 individus), l'Oreillard roux (2 individus), le Grand Rhinolophe (1 individu) ainsi que 2 individus non identifiés.

En 2022, 118 individus ont été comptabilisés ce qui reste similaires aux années précédentes. La carrière a été prospectée dans son intégralité. Le site abrite plusieurs espèces avec des effectifs plutôt hauts pour la Région, ce qui en fait un site important pour la préservation des Chiroptères.

Le Bus pour l'emploi du département sera dans la commune le jeudi 9 février 2023 de 14 à 16h30. Une conseillère en insertion/orientation recevra les personnes en recherche d'emploi ou de formation et les orientera au mieux.

Application mobile panneau Pocket, pensez à télécharger cette application très utile afin de recevoir en temps réel les informations ou alertes données par la mairie